

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES

Arrêté du 2 avril 2024 délivrant l'agrément d'observatoire local des loyers à l'ADIL de la Charente-Maritime

NOR : TREL2408556A

Par arrêté du ministre délégué auprès du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, chargé du logement, en date du 2 avril 2024, l'ADIL de la Charente-Maritime est agréée entant qu'observatoire local des loyers pour le périmètre géographique d'observation comprenant les 11 communes suivantes : Angoulins, Ayré, Châtelailon-Plage, Dompierre-sur-Mer, L'Houmeau, Lagord, Nieul-sur-Mer, Périgny, Puilboreau, La Rochelle, Salles-sur-Mer.